

# Libre comme l'air avec le Segway

**LOISIRS** Un nouveau moyen de transport est utilisé depuis quelques semaines à Loches. Il s'agit du Segway, un drôle d'engin pratique, écologique, économique et insonore. On a testé pour vous...

**S**i vous vous êtes promenés dans les rues de Loches récemment, vous avez certainement aperçu ce drôle d'engin arpenter les rues de la ville. Le Segway TP (transporteur personnel) est un moyen de locomotion électrique, innovant, ludique, écologique et économique. Les Lochois peuvent le tester depuis quelques semaines, grâce à la société Freemove.

Nicolas Anton et Rémi Cassabé, deux Tourangeaux installés à La Croix-en-Touraine, sont très vite tombés accros. C'était en octobre 2006. Chacun étant à un carrefour sur le plan professionnel, ils se décident un an plus tard à en acquérir un pour deux, histoire d'appriivoiser la bête, et de lancer leur société en février 2007. Sans regret aucun : « Le Segway est un moyen de locomotion d'avenir », estiment les deux acolytes, libres comme l'air sur leur bécane insonore.

## Devenir un moyen de locomotion urbain à part entière

Le Segway a été inventé et conçu par un Américain. Il a traversé l'Atlantique à partir de 2004. On recense aujourd'hui en France environ 1 000 exemplaires, 60 % étant utilisés à des fins commerciales (locations) et 40 % à des fins personnelles. Quelques centaines de Parisiens ont déjà dépensé près de 7 000 euros pour en acquérir un et se déplacer avec au quotidien. « Les prix baisseront dans quelques années, lorsque les constructeurs américains auront estimé que le Segway est considéré comme un



Ludique et sûr, le Segway est un nouveau mode de déplacement en ville.

moyen de locomotion à part entière », jugent Nicolas et Rémi, qui espèrent que leur prestation de location jouera un rôle dans cette démocratisation.

Ce bijou technologique de 47 kg, dont la batterie est autonome durant 35 km, offre une réjouissante sensation de liberté. De sécurité aussi, malgré les apparences. « L'engin est basé sur l'équilibre dynamique, expliquent-ils. Couplés à deux ordinateurs, des gyroscopes calculent en permanence votre inclinaison et donnent aux roues le mouvement nécessaire pour que vous restiez en équilibre tout en vous déplaçant, et ce, jusqu'à une vitesse de 20 km/heure. C'est la première fois que l'on peut se laisser emporter par une machine qui semble rouler toute seule. Le conducteur de Segway a aujourd'hui le même statut

que le piéton et doit théoriquement circuler sur les trottoirs et les pistes cyclables. »

Le Segway a-t-il de l'avenir ? Fort possible. Les deux comparses convainquent les plus sceptiques. « Il présente quand même beaucoup d'avantages et ses arguments sont irréfutables ; le Segway est réellement écologique (aucun rejet), économique (pas de carburant, une simple prise électrique trois broches de 220 volts, pas d'assurance, pas de parking...), insonore, fiable technologiquement (aucun entretien et une batterie très longue durée)... »

En attendant que le prix d'acquisition baisse, on vous conseille vivement d'aller tester de vous-mêmes. Pour voir votre ville autrement car, comme vous le suggère votre serveur, il vaut mieux regarder autour de soi que par terre. Le Segway offre presque le pilotage automatique dont vous rêvez depuis si longtemps...

**Antoine Burbaud**

## Infos pratiques

La société Freemove est installée place de la Marne à Loches les mercredis et jeudis après-midi (à l'Île d'Or d'Amboise les vendredis et samedis, au pont Wilson à Tours les dimanches). Le Segway est interdit aux moins de 16 ans. Tarifs de location (sans compter l'initiation gratuite de 10 minutes) : 10 euros pour environ 15 minutes ; 25 euros pour environ 45 minutes.